

**Ministry of Labour, Immigration,
Training and Skills Development**

Program Delivery Support
Branch

33 Bloor St E., 2nd Floor
Toronto ON M7A 2S3

**Ministère du Travail, de l'Immigration,
de la Formation et du Développement
des compétences**

Direction du soutien à la
prestation des programmes

33, rue Bloor Est., 2e étage
Toronto ON M7A 2S3



Note de service

Destinataires : Fournisseurs de services du Programme ontarien d'aide aux personnes inscrites aux programmes de formation relais (POA-FR)

Expéditrice : Annette Huton, directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes, Division de l'emploi et de la formation

Date : **Octobre 2022**

Objet : Administration du Programme ontarien d'aide aux personnes inscrites aux programmes de formation relais (POA-FR) 2022-2023

Objectif

La présente note de service a pour objet d'informer les bénéficiaires du Programme ontarien d'aide aux personnes inscrites aux programmes de formation relais (POA-FR) des échéances administratives pour l'exercice 2022-2023.

Que se passe-t-il?

Le ministère conclura les ententes de paiements de transfert (EPT) dans le cadre du POA-FR pour l'exercice 2022-2023 en novembre 2022.

Qui est touché?

Les fournisseurs de services PFRO admissibles et les anciens titulaires d'une entente qui peuvent encore bénéficier d'un financement du POA-FR pour les participants.

Que faudrait-il faire maintenant?

Le personnel régional du ministère communiquera avec tous les programmes de formation relais admissibles afin de procéder à l'élaboration et à la signature des EPT

dans le cadre du POA-FR pour 2022-2023. Les modalités et les échéanciers de paiement sont indiqués dans l'entente de paiement de transfert.

Contexte

Le POA-FR offre une aide financière pouvant atteindre 5 000 \$ aux participants du Programme de formation relais de l'Ontario (PFRO) inscrits à des programmes qui ne sont pas admissibles au Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO). Cette bourse est destinée aux titulaires actuels d'une entente PFRO et aux anciens titulaires d'une entente qui sont toujours admissibles à un financement POA-FR pour les participants.

Coordonnées

Une conseillère ou un conseiller en emploi et en formation du bureau régional communiquera avec chaque titulaire d'une entente POA-FR. Les questions peuvent ensuite être soumises par l'entremise du bureau régional.